



DEMANDE DE RÉSERVATION

SALLE LA LOCOMOTIVE - Particuliers

Nom du demandeur

Adresse

Tél. Mail

ÉVÈNEMENT *(Capacité : 300 personnes maximum pour un repas)*

EXTÉRIEUR *(sur justificatif)* Mariage civil (- de 4 mois) PACS Anniversaire de mariage *(par dizaine)*

Noms/Prénoms du couple célébré

VIZILLOIS *(sur justificatif)* Nature de l'évènement

Ayant droit : Nom/Prénom/lien de parenté avec le Vizillois

Date(s) demandée(s) : **ou**

PIÈCES À FOURNIR

A LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Justificatif de l'évènement autorisé (*Attestation dépôt dossier de Mariage - Attestation dépôt dossier de PACS – Livret de Famille pour les anniversaires de Mariage par dizaine*)
- Copie de la taxe d'habitation (*à défaut 3 factures différentes eau - électricité - téléphone*) pour les Vizillois
- Copie du livret de famille prouvant la filiation (*parents, enfants ou grands-parents de Vizillois*) pour pouvoir bénéficier du tarif réservé aux habitants de la commune.
- Copie de la Carte Nationale d'Identité au nom du loueur

A LA RÉSERVATION DE LA SALLE

- La **Convention d'occupation** et le **Règlement Intérieur** (*qui auront été au préalable lus dans leur intégralité*) dûment complétés, datés et signés
- Le **versement d'un acompte** correspondant à **25% du montant de la location** par **chèque** à l'ordre de « **Location salles Vizille** » ou par **CB** (*espèces non acceptées*).

1 MOIS AU PLUS TARD AVANT L'ÉVÈNEMENT

- 2 chèques de caution** (*au nom du loueur*) à l'ordre du « **Trésor Public** » : • Matériel et non respect du règlement intérieur : **1500€**
• Entretien défaillant : **800€**
- Attestation d'assurance** de moins de 3 mois couvrant l'évènement (*pour le **risque locatif** de la Locomotive, au nom du loueur*)
- Solde** de la location par chèque au nom du loueur à l'ordre de « **Location salles Vizille** » ou par **CB**.

APRÈS L'ÉVÈNEMENT

- Le justificatif de Mariage ou de PACS des loueurs (*ou ayants droit*), nécessaire au rendu des cautions.

Les **cautions seront à récupérer**, 10 jours après l'évènement, à la **Trésorerie de Vizille** (*Square Alfred Poncet à Vizille, le matin du lundi au vendredi*) muni d'un justificatif transmis par le service culturel de Vizille, mentionnant la restitution des cautions.

IMPRIMÉ À ENVOYER par mail à locomotive@ville-vizille.fr ou par courrier à Mairie de Vizille - Service Culturel - Place Stalingrad - CS 30204 - 38220 VIZILLE

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

- Convention d'occupation envoyée à la signature du Maire le
- Convention d'occupation signée par le Maire le
- Convention + R.I. envoyés pour signature au client le
- Convention + R.I. reçus signés par le client le

APRÈS L'ÉVÈNEMENT

- Etat des lieux OK Suite à donner (*voir remarques au verso*)
- Chèques de caution : à rendre à renvoyer à détruire